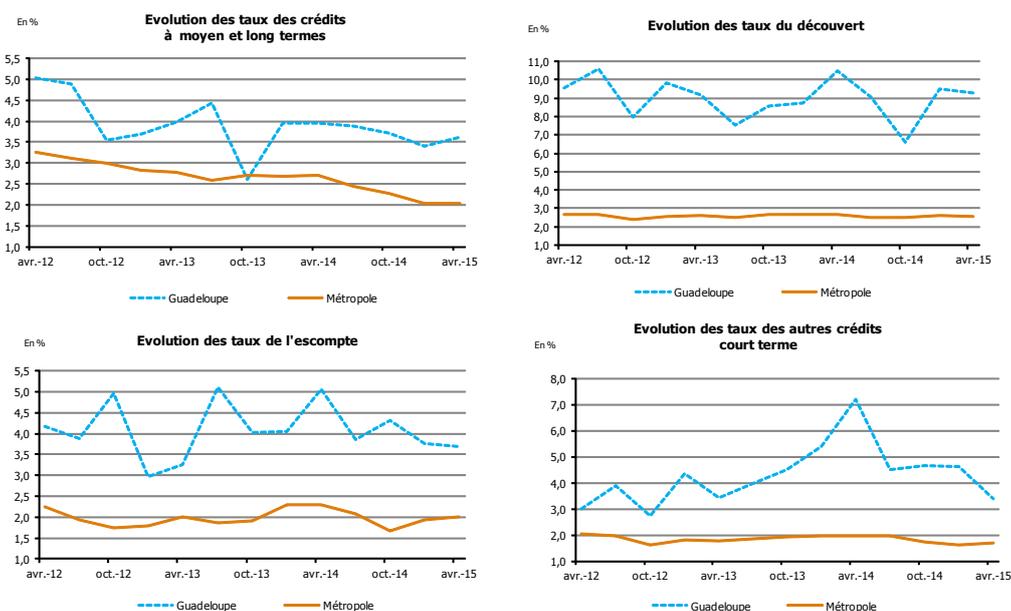


Coût du crédit aux entreprises à la Guadeloupe et dans les autres DOM Avril 2015

Les résultats de l'enquête sur le coût des crédits octroyés aux entreprises à la Guadeloupe, en avril 2015, affichent, pour l'ensemble des catégories de crédits à l'exception des crédits à moyen et long terme, des taux moyens en baisse par rapport à janvier. Cette évolution est plus marquée pour les autres crédits à court terme avec une baisse de 123 points de base. Les taux diminuent de 22 points de base pour les découverts et de 7 points de base pour l'escompte. À l'inverse, le taux moyen observé pour les crédits à moyen et long terme augmente de 21 points de base sur le trimestre.

Pour la métropole, l'enquête fait ressortir de faibles variations des taux moyens en avril 2015 par rapport à ceux observés en janvier. Les taux moyens sont en légère baisse pour les découverts et les crédits à moyen et long terme (respectivement -7 et -1 points de base) et en hausse pour l'escompte et les crédits à court terme (respectivement +8 et +7 points de base). L'écart entre les taux appliqués à la Guadeloupe et les taux métropolitains reste significatif pour tous les types de crédit et toutes les tranches de montants considérés. Des effets de structure et des coûts de fonctionnement (charges salariales, coût du risque,...), moins élevés en métropole, expliquent en partie ces écarts.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA GUADELOUPE¹



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole
Crédits à moyen et long termes								
janv-15	3,41	2,04	5,76	2,38	5,04	2,15	n.s**	2,16
avr-15	3,62	2,03	6,58	2,11	5,02	1,98	n.s**	2,00
Découvert								
janv-15	9,49	2,63	12,55	9,81	11,29	6,46	11,28	4,90
avr-15	9,27	2,56	12,66	9,84	11,42	6,34	10,98	4,79
Escompte								
janv-15	3,75	1,93	4,67	3,01	4,27*	3,46	n.s**	3,46
avr-15	3,68	2,01	4,91	3,11	4,44	3,21	n.s**	3,22
Autres crédits à court terme								
janv-15	4,64	1,64	8,95	2,69	n.s**	2,45	n.s**	2,46
avr-15	3,41	1,71	11,01	2,59	n.s**	2,35	n.s**	2,43

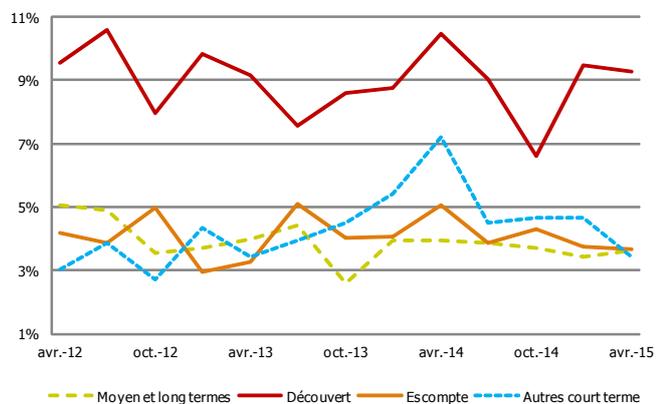
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

** Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

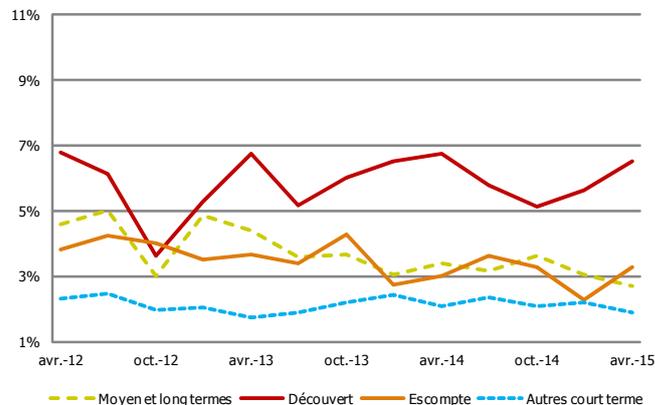
¹ La comparaison des taux par tranche de montant permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de son parc d'entreprises, les crédits octroyés à la Guadeloupe concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE

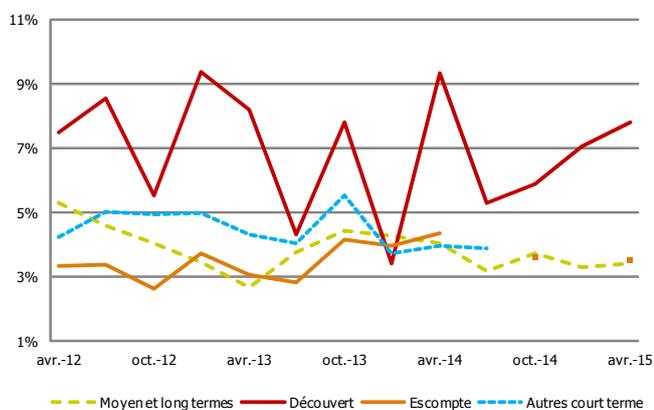
Guadeloupe



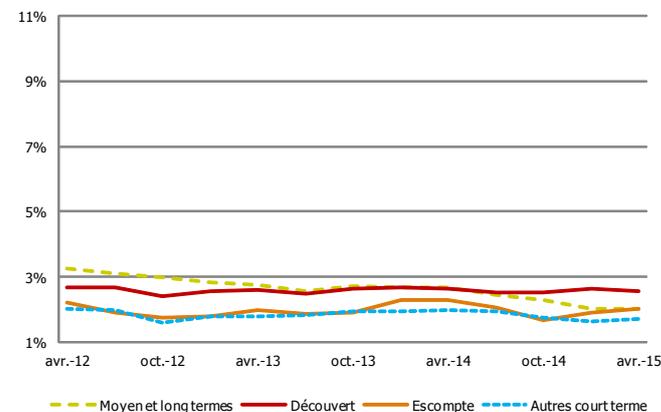
La Réunion



Martinique



Métropole



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à la Guadeloupe. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel. L'enquête d'avril 2015 exploite 3 854 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce mois. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (*). En dessous de 20 observations, les taux ne seront pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : J.-M. PAUGAM

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : Septembre 2015